République du Sénégal
Ministère de l'Economie Rurale

Fonds Européen de Développement

**41,300 服** 

AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES EN CASAMANCE

PROGRAMME DES ACTIONS ENVISAGEES

Pour les années 1964 et 1965

GERCA

GROUPEMENT D'ETUDES RURALES EN CASAMANCE

ILACO Arnhem

SCET-Coop.
PARIS

Juillet 1963

No 61/GERCA

046

République	du	Sénégal
------------	----	---------

Fonds Européen de Développement

-----

Ministère de l'Economie Rurale

-----

AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES EN CASAMANCE

-----

# PROGRAMME DES ACTIONS ENVISAGEES

Pour les années 1964 et 1965

GERCA
GROUPEMENT D'ETUDES RURALES EN CASAMANCE

ILACO Arnhem

SCET-Coop.
PARIS

Juillet 1963

No 61/GERCA

### 1 - INTRODUCTION

L'économie agricole du Sénégal est sous la dépendance principale du climat soudanien qui entraîne une végétation de savane arborée et une agriculture où dominent les cultures dites de plateaux: arachide et mil. Cette situation a progressivement conduit à la monoculture arachidière avec un déficit chronique de produits vivriers: la production nationale de mil est stationnaire et la consommation de mil et surtout de riz est en rapide accroissement.

C'est aux fins de pallier à ce déficit croissant que le Gouvernement du Sénégal a décidé l'étude systématique des possibilités hydroagricoles de la Casamance, partie méridionale du Sénégal, plus favorisée par le climat que le Nord du pays.

Sur les bases d'une préétude effectuée en 1960-61 par les bureaux d'Etudes SCET et ILACO, le Gouvernement du Sénégal a fait exécuter par le GERCA en 1962 et 1963 la prospection systématique de la Basse, Moyenne et Haute-Casamance, et de la Haute-Gambie/Koulountou. Cette prospection a concerné les domaines pédologique-hydrologique, agronomique socio-économique. Elle a été complétée par une première campagne d'observations hydrologiques et d'essais agronomiques.

Les conclusions de ces travaux sont rassemblées dans une note de synthèse générale (Rapport Gerca-Avril 1963), dont on peut schématiquement retenir les points survants:

- 1.1 Les superficies normalement aménageables pour la riziculture aquatique en Casamance totalisent 200.000 ha environ, dont 50 à 60.000 sont actuellement cultivés de façon médiocre.
- 1.2 <u>L'aménagement</u> de ces rizières doit se concevoir selon 2 prin-
  - En Casamance Maritime, les sols sont salés, mais la population est surabondante et très fortement attachée par tradition à la riziculture qu'elle pratique avec intelligence. Le problème consiste à mettre au point une technique de dessalement rapide et efficace qui permette ensuite une culture plus productive (suppression des billons, introduction de la culture attelée) et une augmentation des superficies cultivées.
  - En Casamance Continentale, en l'absence de sols salés la technique des aménagements des vallées est simple et classique et la mise en valeur peut se faire immédiatement sans attendre un temps de dessalement. Mais la riziculture traditionnelle y est primitive et l'effort devra porter également sur l'organisation de la production et l'amélioration des techniques culturales.

- c Pour l'ensemble de la Casamance l'amélioration des techniques culturales et des connaissances agronomiques doit se faire parallèlement aux aménagements des périmètres.
- 1.3 L'absence presque totale en Casamance d'observations, études ou aménagements, antérieurs à la prospection Gerca conduit à recommander la mise en valeur, dans une première phase, de périmètres expérimentaux de superficie restreinte, destinés à collecter le maximum de renseignements précis en vue des aménagements ultérieurs.

### 2 - BUT DE L'OPERATION

Le présent projet correspond à une phase intérimaire de travaux. Il couvre la période s'étalant depuis la fin de la prospection jusqu'au début des grands travaux d'aménagement.

Ce projet prévoit 4 opérations simultanées:

- l Création de casiers-pilotes expérimentaux
- 2 Gestion de ces casiers-pilotes par le GERCA
- 3 Etablissement des projets définitifs d'aménagement des premiers grands périmètres rizicoles
- 4 Conduite d'une campagne d'observations hydrologiques et rédaction d'un rapport hydrologique général sur la Casamance.

Dans cette phase, un double but est poursuivi:

- l Confirmer et préciser les résultats acquis au cours de la phase de prospection, : hydrologie, agronomie, pédologie.
- 2 Expérimenter les solutions proposées par le GERCA en réalisant des périmètres-pilotes où mettre au point les techniques d'aménagement et de gestion, et en étudier les conséquences économiques telles que prix de revient, rentabilité, comparaison des diverses méthodes de réalisation.

A l'issue de cette phase intérimaire seront connus les renseignements techniques et économiques de base nécessaires à la réalisation des grands périmètres rizicoles.

Le projet prévoit, au cours de cette même phase et parallèlement aux travaux décrits ci-dessus l'établissement des projets définitifs d'aménagement des premiers grands périmètres, en Basse et Moyenne Casamance, ainsi que dans le bassin de l'Anambé. Le Gouvernement du Sénégal pourra ainsi disposer dès 1966 de périmètres productifs neufs.

Cette phase d'études et de travaux conduite sur deux ans, sera mise à profit par le Gouvernement pour élaborer et édicter une légis-lation foncière sénégalaise concernant la mise en valeur des grands périmètres rizicoles.

### 3 - INTERET DE L'OPERATION

### 3.1 <u>Intérêt technique</u>

a Campagne Hydrologique 64

Connaître les principaux critères hydrologiques de la région de Basse et Haute Casamance, les données actuelles, basées sur la seule campagne 1962, ne sont pas scientifiquement valables et doivent être remplacées par des données calculées sur une moyenne de 3 années d'observation au minimum.

b Création et gestion de Casiers-Pilotes

Déterminer la valeur des aménagements hydrauliques proposés:

En Casamance Maritime: Densité des réseaux de drainage et de dessalement, talutage des digues, barrages, canaux et drains, suppression des billons.

En Casamance Continentale: Comparaison des techniques de retenues d'eau par barrage ou par digues successives. Détermination des besoins en eau des rizières de vallée et des rizières sur glacis.

Préciser les données agronomiques de base: fumures, variétés, densités.

Mettre au point les techniques agricoles à recommander: calendrier de culture, semis ou repiquage, désherbage chimique ou mécanique.

Chaque casier-pilote correspond à un objectif déterminé et différent:

Médina - Centre d'études techniques et agronomiques en sols salés: Etude du dessalement en corrélation avec les modes de drainage, et influence agricole correspondante.

Dieba - Centre agricole modernisé: observation de l'influence d'un drainage naturel amélioré sur des rizières traditionnelles devenues trop salées. Essai
de pratiques simplifiées de dessalement et de riziculture, avec un encadrement restreint de la population.

- Kounkandé Centres d'études et observations hydrauliques et agronomiques en sols non salés: Influence d'un aménagement rationnel des vallées sur le régime de crue des rivières, sur les rendements des rizières, et sur le niveau de vie des populations intéressées. Etude socio-économique et agricole en vue de l'organisation de la production rizicole en Casamance.
- Dioulacolon Centre agricole modernisé: Etude des possibilités et de l'intérêt d'un aménagement simplifié des vallées rizicultivables, avec un encadrement restreint. Réponse de la population.

  Améliorations socio-économiques à en espérer.
- c Etablissements des projets définitifs de Niassa-Guidel et Lebal-Dioulacolon
  - Réalisation à grande échelle des solutions proposées en fin de prospection (Note de Synthèse) et exécutées sur les casiers-pilotes.
  - Préparation des projets dès 1964 afin d'entreprendre leur réalisation dès 1966.

### 3.2 Intérêt économique

- Améliorer la précision des renseignements acquis en 1962, donc diminuer le coefficient de sécurité et le prix de revient des aménagements.
- Déterminer dans le cas particulier de la Casamance (éloignement, isolement) les coûts réels des travaux d'aménagements hydro-agricoles: Terrassement en zone de mangrove et en zone continentale; ouvrages en béton, ouvrages en matériaux du pays; comparaison du prix de revient des travaux effectués mécaniquement et manuellement.

Déterminer ou préciser la plus-value à attendre des aménagements d'une vallée: Augmentation de la production individuelle et globale, amélioration du revenu individuel. Meilleure valorisation de la journée de travail. Développement du secteur économique secondaire.

Entreprendre l'étude économique d'un secteur paysannal: budgets familiaux, organisation coopérative des producteurs. Coût de l'encadrement. Utiliser les renseignements acquis pour mettre sur pied une Société de mise en valeur de la Casamance.

Observer la réponse faite par les producteurs à ces premiers aménagements: Intéressement de la population, possibilité de coopération d'investissement humain, de participation financière. Déterminer les modalités d'assistance agricole à préconiser, dans le cadre des structures existantes et à créer.

Recueillir les premières données pour l'Etude Economique et de rentabilité des grands périmètres, en vue de la gestion et du financement ultérieurs de l'opération "Développement de la Riziculture en Casamance."

c Etablissement des projets des grands périmètres Prévoir dès que possible la création des grands périmètres, soit dès la fin des études, en 1966.

Profiter de la présence des équipes GERCA en Casamance en 1964 (casiers-pilotes) pour établir les traveaux préalables à l'établissement des projets définitifs: Topographie, pédologie, agronomie, et réduire ainsi les frais généraux correspondants.

# - CONCEPTION TECHNIQUE ET DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les études et travaux seront basés sur les pré-études et rapports déjà réalisés par le GERCA et les bureaux d'études ILACO et SCET.

Le programme comprend:

- Campagne hydrologique 1964 4.1
- Hydrologie de Casamance Maritime : Etude des vallées des marigots de Niassa et de Guidel en amont des barrages prévus

Le bassin versant de Tambacouta a déjà fait l'objet d'une première série de mesures et d'observations en 1962 et 1963. Il s'agit maintenant de vérifier si les caractéristiques hydrologiques de ce bassin versant expérimental sont vraiment valables pour de plus grandes

Pour les deux bassins versants, les travaux porteront sur:

- observations et étude analytique des averses
- des pluies ponctuelles étude du ruissellement, infiltration et débit de base, volume de ruissellement - coefficient de ruissellement - temps de réponse; hydrogramme type
- étude des débits d'écoulement: débits moyen de crue, maxi-
- étude du tarissement
- étude de la hauteur des inondations, du refoulement de l'eau
- étude de la fluctuation de la salinité dans les marigots
- étude de l'influence d'un assèchement sur le tassement
- corrélation entre pente et débit.
- Hydrologie en Casamance Continentale 4.1.2
- 4.1.2.1 Etude du bassin versant du Lebal, à l'intérieur du bassin de

Les travaux porteront sur:

- observation et étude analytique des averses
- 11 des pluies ponctuelles 11 11 11 des crues

- étude du ruissellement : volume de ruissellement, coefficient, temps de réponse, déficit d'écoulement, hydrogramme type
- étude des débits d'écoulement : débits moyen de crue décennal, maximal
- étude du tarissement
- étude de la nappe phréatique : fluctuations, positions, niveau critique
- bilan hydrologique du bassin versant.

# 4.1.2.2 Etude du bassin versant de Dioulacolon

- Etudes identiques à celles du bassin du Lebal (cf 4.1.2.1).

### 4.1.2.3 Pluviométrie

- Etude de la pluviométrie sur les bassins versants expérimentaux, en liaison avec celle observée sur quelques principaux postes d'observation dispersés en Casamance.
- Détermination des isohyètes régionales.

# 4.1.2.4 Etude des Grandes Rivières

Mesure des débits par jaugeage sommaire sur la Casamance, la Kayanga, le Songrougrou: débits moyens, débits de crue, zones d'inondation, hydrogrammes.

# 4.1.2.5 Etude du bassin de l'Anambé

- Débit de la rivière Anambé, en corrélation avec la Kayanga. Etude des zones d'inondation dans le temps et dans l'es-

#### Création des casiers-pilotes 4.2

#### Casier-pilote de Médina 4.2.1

Conformément au contrat du 10 février 1962, un plan pour un casier-pilote d'environ 30 ha dans la vallée de Niassa a été soumis en mai 1962 (le casier-pilote de Médina). Le plan pour ce casierpilote a été établi aux fins d'obtention d'idées plus précises en ce qui concerne les distances entre les drains et la profondeur de drainage ainsi que les conséquences qui en résulteraient quant au tassement, l'acidification et le dessalement. Les sujets suivants ont été traités dans le rapport:

Description du polder

II Critères du projet

Directives pour l'exécution III

Evaluation des frais d'aménagement du polder-pilote. IV

Il a été décidé en accord avec la C.E.E. de ramener la surface du polder-pilote à environ 10 ha, étant aussi tenu compte maintenant de l'aménagement du système de drainage, ainsi qu'il avait proposé dans l'étude d'avant-projet.

Il n'est pas établi de nouveau projet de polder pour l'évaluation des frais, ceux-ci peuvent être estimés en partant de l'esquisse de ce plus petit polder telle qu'elle se trouve à l'annexe 5.

L'évaluation des frais est basée sur les considérations suivantes:

- le nombre de casier du polder reste égal à celui du plan primitif et les dimensions des drains ainsi que leur équidistance, reste inchangée, sauf en ce qui concerne le casier "a" partiellement aménagé pour le dessalement superficiel;
- b les dimensions des dalots (50 x 50 cm) restent les mêmes;
- largeur de crête et hauteur de crête des digues et des routes restent inchangées également;
- la capacité de pompage est ramenée à une pompe de 30 1/sec et deux pompes de 15 1/sec. L'exécution de la station de pompage reste telle qu'elle a été indiquée à l'annexe II du rapport susmentionné. L'emplacement de la station de pompage n'est pas modifié non plus

Avant de procéder à l'exécution de ce plus petit polder, il est évident qu'un nouveau projet de polder doit être établi. L'évaluation des frais est calculée en partant d'une exécution manuelle. Les résultats de cette nouvelle évaluation des frais sont donnés dans le

devis estimatif (annexe 10).

L'exécution des travaux se fera en régie. Ceci, afin d'obtenir les meilleures informations possibles sur les problèmes qui se poseront lors de l'exécution de travaux de ce genre et également parce qu'il est ainsi possible de recueillir des prix unitaires exacts.

Les directives pour cette exécution restent en majeure partie les mêmes que celles indiquées dans le rapport du GERCA de mai 1962.

#### Casier-pilote de Dieba 4.2.2

Il est ressorti des observations que de nombreuses régions sont trop salées pour y faire la riziculture par suite du manque de drainage naturel. Il est donc très vraisemblable que dans une telle région, un meilleur drainage puisse abaisser la salure à une valeur qui rende possible la riziculture traditionnelle.

Un plan pour un casier-pilote d'environ 100 ha se trouve indiqué dans la Note de Synthèse soumise en avril 1963 par le GERCA.

Ce plan prévoit un système de drainage dans une tanne très salée et sans évacuation naturelle.

Ce système rend possible en saison sèche une meilleure pénétration de l'eau du marigot, ce qui compense la perte par évaporation et évite une trop grande salinité de la nappe phréatique.

A la demande du Gouvernement du Sénégal, une évaluation des frais a été faite en mai 1963 pour la partie orientale du casier-pilote pro-

posé à la carte no 5 de la Note de Synthèse.

L'annexe 6 donne une esquisse du projet qui sert de base à l'évaluation des frais. La surface totale drainée (env. 31,5 ha) se compose des parties suivantes:

= 10,6 ha avec fossés de 0,5 de profondeur et 1.5 de largeur

La distance entre les fossés est de 65 m.

Les résultats de l'évaluation des frais sont donnés dans le devis estimatif (annexe 10).

Pour les mêmes raisons que celles nommées au casier-pilote de Médina, l'exécution se fera en régie, les travaux étant faits manuellement.

## Casier-pilote de Kounkandé

Un premier projet de casier-pilote dans la région de Kounkandé a été établi par le GERCA en mai 1962. Il couvrait un périmètre rizicultivable de 67 ha.

Selon ce projet, la totalité de la superficie intéressée était aménagée avec une maîtrise complète de l'eau, grâce à une digue-barrage amont. A l'intérieur du périmètre, était prévu d'une part un bloc expérimental, d'autre part un secteur paysannal.

Ce projet ayant été jugé trop onéreux, il est remplacé par:

- a un secteur-chantier expérimental, cultivé par la population locale, sous la direction et le contrôle du GERCA. Il couvre 25 ha environ. L'irrigation est assurée par une digue de protection et de dérivation.
- b Un polder expérimental de 5 ha seulement, conduit en régie par le GERCA. Il est entièrement endigué, et l'irrigation-drainage est assurée par pompage. A l'intérieur de ce polder, sont conduits les essais hydrauliques et agronomiques: Besoins en eau du riz, essais variétaux; études des fumures, densités, désherbants.

Cette distinction géographique permet de dissocier plus facilement les buts recherchés: organisation de la production d'une part, recherche agronomique et hydraulique d'autre part.

Implantation: Le casier proprement dit est implanté dans la vallée du Lebal, et en amont, non loin des villages de Saré Lebal et Kandiaye. Le polder expérimental est implanté à proximité immédiate de Kounkandé, en bordure de la zone inondable de la vallée du Lebal.

Travaux à entreprendre: Le casier rizicole du Lebal comprend en amont du périmètre une digue-barrage aux fins de dérivation d'une part et d'étalement des crues d'autre part. Cette digue est équipée d'un déversoir en béton armé pour les crues moyennes et normales. Un déversoir fusible en terre latéral au barrage, est calculé de manière à évacuer les crues maximales annuelles et décennales.

Deux prises latérales alimentent les canaux principaux. Un drain central permet le drainage superficiel des rizières. A l'intérieur du casier, le parcellaire est établi sur la base de parcelles unitaires de 0,5 ha environ.

Le polder expérimental est entièrement endigué par une digue de hauteur 0,60 m environ. En aval, une vanne permet la vidange naturelle. L'irrigation est assurée par pompage (pompe achetée sur convention précédente) et par l'intermédiaire de vannes et vannettes calibrées.

## 4.2.4 Casier de Dioulacolon

Implanté en moyenne Casamance, dans le périmètre futur de Dioulacolon, le casier comprendra:

- un ouvrage régulateur de crues et d'irrigation avec déversoir
- un canal d'irrigation
- un chenal évacuateur.

Ces ouvrages seront réalisés en liaison avec les producteurs et en utilisant les possibilités offertes par la construction en matériau du pays d'une part, en matériau préfabriqué d'autre part.

# 4.2.5 Calendrier d'exécution des casiers-pilotes (annexe 7)

Le GERCA se conformera au calendrier suivant:

- décembre 1963/janvier '64 - Levé topographique des zones manquantes. Etablissement des projets définitifs, avec parcellaire inclus + étude des projets par le Gouvernement du

Sénégal et par le Fonds Européen de Développement ou son contrôleur technique local. Approbation des projets avant le 31 décembre 1963.

- janvier à mai/juin 1964

- Construction des casiers-pilotes par le GERCA, sous le contrôle technique du Gouvernement et du Fonds Européen de Développement.

# 4.3 Projets d'aménagements de grands périmètres

Le programme comprend:

- les travaux préparatoires à l'établissement du projet définitif, soit partiellement un levé topographique (plan coté au 1/5.000), soit une couverture des photos aériennes 1/20.000 et restitution, les sondages pédologiques, chimiques et mécaniques, avec analyses; le parcellaire des rizières cultivées avant l'aménagement;
- l'établissement du projet définitif d'aménagement, avec devis descriptif, bordereau des prix, plan d'implantation, description et plans des ouvrages;
- l'établissement du Cahier des Charges.

Le GERCA devra en outre prêter son assistance au Gouvernement du Sénégal pour la préparation et le dépouillement de l'appel d'offres.

Les projets prévus au programme sont:

# 4.3.1 Vallée de Niassa (Casamance Maritime)

Superficie totale à aménager = 1.800 ha Le projet comporte la construction:

- d'un barrage avec écluses, sur le marigot de Niassa
  d'un réseau complet de drainage, primaire et secondaire
- N.B. Ce calendrier mentionne les dates limites des opérations; chacun des commettants s'efforcera de le respecter ou de l'accélérer pour que la campagne agricole 1964 puisse débuter dès le mois de juin sur tous les casiers-pilotes.

- de digues de protection;
- de voies de desserte, carrossables, et non carrossables;
- de ponceaux et passerelles.

Le projet comprend également l'établissement d'un plan parcellaire de mise en culture, faisant apparaître l'unité de culture individuelle et l'unité de culture familiale.

#### Seront exécutés:

- examen sur le terrain du sol de fondation des barrages, digues et écluses;
- levé topographique à l'emplacement des ouvrages d'art;
- prospection concernant les matériaux pour barrages et digues;
- jaugeages et mesures de niveau aux fins des fermetures des vallées;
- mesures de la salinité de l'eau des marigots;
- mesures de la teneur en limon de l'eau des marigots;
- analyse en laboratoire d'échantillons de sols;
- dessins de détail des écluses;
- rédaction du Cahier des Charges;
- établissement du rapport;
- couverture photographique des deux bassins versants au 1/20.000; analyse et interprétation des photos aériennes; établissement de photoplans;
- observations de salinité pour dresser les cartes de salure;
- étude des problèmes liés à la création d'une organisation pour l'amélioration de la riziculture existante.

### Sont exclus du projet:

- le planage de détail des parcelles individuelles;
- les voies de passage à l'intérieur des unités familiales.

## 4.3.2 Vallée de Guidel (Casamance Maritime)

Superficie totale à aménager: 1.400 ha environ.

Le projet est analogue à celui de Niassa (cf 4.3.2).

# 4.3.3 Vallée du Lebal (Bassin de l'Anambé)

Superficie totale à aménager : 800 ha environ.

Le projet comporte la construction:

- d'une ou plusieurs digues-barrages, formant seuil régulateur de crues, et réservoir d'irrigation. Ces digues de faible hauteur sont implantées selon les possibilités topographiques: soit quelques digues hautes, soit une série de digues basses. Elles sont équipées de déversoirs de crue calculés pour évacuer d'une part les crues moyennes, d'autre part les crues décennales.
- de 2 canaux latéraux d'irrigation
- d'un drain central, avec ouvrages régulateurs de drainage.
- d'un réseau primaire et secondaire d'irrigation-drainage, étudié jusqu'à la parcelle élémentaire de 0,5 ha.
- des digues périphériques de protection, si besoin est.

Le projet comporte également l'établissement d'un plan parcellaire de mise en culture, ainsi que l'implantation et la matérialisation des diguettes individuelles en courbes de niveau.

Le projet évaluera les frais de défrichement en deux tranches séparées:

- d'une part, le défrichement à l'emplacement des ouvrages, avec dessouchage profond et prise en charge en totalité par le Maître d'oeuvre.
- d'autre part le défrichement des rizières individuelles.

Divers projets d'exécution avec participation plus ou moins complète de la population pourront être présentés.

La mise en valeur de la zone aval du périmètre, comprise dans la "zone à inondation variablé, (cf. Tome 5. p. 49) sera étudiée en vue d'un drainage naturel d'une part, et d'un drainage par pompage d'autre part.

Les projets seront calculés de manière à assurer aux rizières cultivées un débit d'irrigation de l litre/sec/ha en octobre, et de 0,5 litre/sec/ha du ler au 15 novembre.

Les ouvrages de drainage seront calculés de manière que les rizières les plus basses soient soumises à une inondation maximum de 0,40 m, pendant 24 heures au plus, et ceci pour la crue annuelle maximale.

# 4.3.4 Vallée de Dioulacolon (Moyenne Casamance)

Superficie totale à aménager: 600 ha environ.

Le projet comporte la construction d'un périmètre suivant des principes analogues à l'aménagement du Lebal (cf. 4.3.3.).

### 4.3.5 Organisation générale de la production rizicole en Casamance

Pour chacun des projets, le GERCA proposera un programme général d'intervention, définissant les structures de gestion à mettre en place, chiffrant les besoins en personnel d'encadrement, et évaluant les prévisions de dépenses correspondantes.

A cet effet, le GERCA pourra présenter un projet de création de Société de Mise en Valeur, Société responsable du développement de la riziculture pour l'ensemble de la Casamance.

Le Gouvernement pourra charger le GERCA des études législatives et socio-économiques de base, nécessaires pour établir un projet de législation sur la mise en valeur des grands périmètres hydro-agricoles. Ces études, qui n'entrent pas dans le cadre de la présente convention, feront l'objet d'un financement complémentaire.

# 4.3.6 Présentation des projets définitifs et des Cahiers des Charges

Les projets définitifs et Cahiers des Charges devront dissocier les différentes natures de travaux à réaliser, de manière à permettre aux entrepreneurs de soumissionner par lots séparés, et à envisager la possibilité de réaliser en régie une partie des travaux à exécuter, au cas où les propositions des soumissionnaires paraîtraient inacceptables.

## - MODALITES D'EXECUTION

L'exécution de l'opération fera l'objet d'un contrat d'études et de travail avec le GERCA, association des bureaux d'études ILACO et SCET, les mêmes qui ont déjà effectué les pré-études et études de prospection.

Ce contrat sera passé entre le Gouvernement du Sénégal et le GERCA. Il devra préalablement à sa signature être communiqué à la Commission pour accord.

Ces travaux seront exécutés par deux équipes dont les chefs coordonnent la suite des différentes actions respectivement pour les deux régions; un chef de l'opération coordonne le travail des deux équipes.

> Les équipes seront composées comme suit: (voir annexes 8 et 9)

#### Basse Casamance

- chef d'équipe
- ou plusieurs spécialistes des aménagements (en consultation)
- spécialiste du Service DELTA
- ingénieur hydrologue
- assistant
- pédologue
- assistant pédologue
- 1 topographe
- assistants topographes 2
- chef de casier
- constructeur casiers-pilotes

#### - Casamance Continentale et Anambé B

- chef d'équipe
- ou plusieurs spécialistes du Génie Rural (en consultation)
- ingénieur des Travaux Ruraux ou un adjoint technique confirmé 1
- ingénieur pédologue
- ingénieur agricole, ou des Travaux Agricoles 1
- 1 topographe
- assistant hydrologue 1
- assistants topographes.

On estime que les délais suivants sont nécessaires:

- Hydrologie Exécution de mai 1964 à janvier 1965 Présentation du rapport définitif: ler semestre 1965
- Création des casiers-pilotes: Etudes et projets de novembre 1963 à février 1964 Construction de mars 1964 à juin 1964
- Gestion des casiers-pilotes: à partir de juin 1964
- Etudes pour l'établissement des projets définitifs: ler semestre 1964
- Etablissement des projets définitifs : 2ème " 1964
- Etablissement du Cahier des Charges : ler " 1965
- Appels d'offres : 2ème " 1965
- Début des travaux d'aménagement des grands : janvier 1966. périmètres (financement en dehors du cadre de la présente Convention)

Selon ce calendrier, les études et travaux sur le terrain seront concentrés en une seule période, de décembre 1963 à juin 1964, de manière à réduire les frais généraux de chaque opération.

# 6 - CALENDRIER D'EMPLOI DU PERSONNEL

Il est détaillé dans les tableaux ci-joints. (annexe 8 et 9)

Les chefs d'équipe et responsables des casiers-pilotes sont employés à temps complet. Les autres agents sont utilisés à titre passager.

### 7 - INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

Les frais pour l'exécution des études et travaux faisant partie de la présente Convention, sont estimés à Fr. CFA. 245.769.400. (voir annexes 10 et 11).

Les divers postes de l'opération se répartiront de la manière suivante:

		Millions CFA
a	Personnel européen (salaires, équipement, voyage, résidence)	81,5
* b	Personnel sénégalais	42,2
С	Frais de déplacement	19,6
d	Matériel d'études (photos; matériel de bureau, hydrologique, topographique, de fonctionnement des casiers-pilotes	6,4
е	Echantillons et sondages	5,2
f	Cahiers des Charges	19,9
g	Frais généraux et imprévus (bureaux - dépouillement des résultats)	22,6
h	Honoraires	10,8
** i	Construction des casiers-pilotes	37,6
	TOTAL	245,8
		=========

<sup>\*</sup> Y compris 17,6 mill. CFA personnel sénégalais pour la construction des casiers-pilotes

<sup>\*\*</sup> Non compris 17,6 mill. CFA vide b.

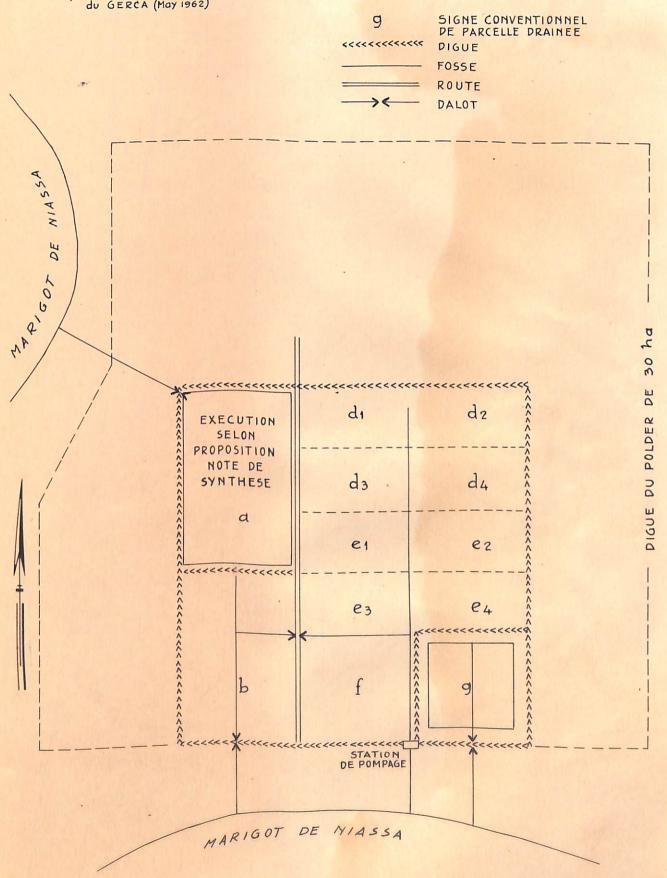
### 8 - CONDITIONS PARTICULIERES

- l La Commission sera préalablement informée de chaque modification importante qui s'avèrerait nécessaire. Ces modifications seront soumises à l'aprobation des services de la Commission.
- 2 L'ordonnateur local mettra à la disposition des Bureaux d'Etudes:
  - l Vedette et 2 canots à moteur, pour la durée de l'étude sur le terrain, avec équipage et carburants.
  - 4 Moniteurs agricoles parlant français
  - l Bureau de trois pièces, mobilier de base inclus, sis à ZIGUINCHOR, pour la durée de l'étude ou à défaut, un crédit forfaitaire correspondant à la location de ce bureau.
- Outre la rémunération mentionnée aux paragraphes précédents, le Gouvernement remboursera aux Bureaux d'Etudes tous les impôts, taxes, droits d'enregistrement et timbres de toute nature, que les bureaux d'étude auront payés au Sénégal par suite de l'exécution des travaux d'études.

### PLAN DU CASIER PILOTE DE MEDINA

(croquis rude) 2 ème PROPOSITION

Une description des systèmes de drainage dans les parcelles est donnée dans le rapport du GERCA (May 1962)



PLAN DU CASIER PILOTE DE N'DIEBA 3 ème PROPOSITION G.E.R.C.A. ECHELLE 1: 4000 d Ъ d CANAL F055E ROUTE ANNEXE 6 AU DOCUMENT 61/GERCA DU 31 JUILLET 1963 GERCA

#### DEROULEMENT DES OPERATIONS

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1963						19	64											1	965							196	6
	D	J	F	М	A	M	J	J	A	S	0	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	J	F	M
CP	Etudes		C	ons	truc	tion		G	esti	on																+++	+++	+++++
Hydrologie Projets	xxxxxx		000	CXXX	XXX	CXX-			xxx	сххх	xxx	xxxx	xxx					+++			-	inar		nent				

xxxxx Etudes préliminaires sur le terrain

---- Etablissement des projets

.... Etablissement du Cahier des Charges

Construction

Gestion, exploitation

+++++ Rédaction de rapport d'études

## Planning CASAMANCE MARITIME

-																															
voy				cate-					1	964		· - r							,			196	5							1966	
ge F ]	Tu			gorie	J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	J	F	M
2		1	Spécialiste Delta Dienst	1																							+				
3		2	Experts ILACO	1														-	_												
7		3	Chef d'Equipe	2	CP	-	NG			CP		CP	+ :	HY:	Ο.		NG					CP									
			****				-																								
	2	4	Hydrologue	3	NG	NG		4				H	YD.					HYL													
			******																												
	4	5	Chef de Casier	5	-										CP																
	1	6	Constructeur casiers- pilotes	5			(	P																							
	1	7	Topographe	6	CP	-	N	G			NG																				
	1	8	Assist. hydrologue	6		-	I	G		_		H	YD,																		
	1	9	Pédologue	6		-	I	G		0																					
	1	10	Assist. Pédologue	7		-	I	IG.											***												-
	1	11	Assist. topographe	7		-	I	IG.																							
	1	12	Assist. topographe	7			I	G		4																					
12	13							d l					1				4 1	CF			Ca	sie	rs ·	P	ilot	es		1-	1	4	
		-																NO	1	-	Nia	ass	a -	Gu	idel						

Niassa - Guidel

HYD. Hydrologie

- Europe - Sénégal

## Planning CASAMANCE CONTINENTALE 1964-1965

							ag O	1101	TIVITA	1101	· (	501	4 T TT	AET	IA	LE	19	04-	196	5												
voy ge			caté-	19	63						196	4											196	5							196	6
	Tu		gorie	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	0	N	D	J	F	М	A	М	J	J	A	s	0	N	D	J	F	 М
2		Ingénieur G.R.	1						LD				LD																			
4+1 fam.		Chef d'Equipe	2			CP	LD				-				CP	+H	YD					3	_	C	P (	+ F	IYD	.)				
	1	Pédologue	3						L	D																			52			
	1	Ingénieur Hydrologue	3										H	YD				H	D													
	1	Ingénieur T.R.	5			-	CF							L	<u> </u>								-									
	1	Topographe Le Ga	11 5			CP	-		L	D		LI																				
fam	. 4	Ingénieur des Tra vaux Agricoles	5													CP										CF						
	1	Assistant topo- graphe	6	-		-		I	D																						1	
	1	Assistant hydro- logue	6	-							_			I	D																	
	1	Assistant topo- graphe	7					1	D																							
7	11																		P			asie					11	1	1	L	L	
																		H	D YD	-	H	ebal ydro	-Di	oul ue	acol	lon(	pro	jets	déf	ini	ifs)	1
																		-			E	ur op	e								Anne	

	DEVIS ESTIMATIF G SEMENT		DROLOGIE C.M.		
	PROJET du	i		T	OTAL
	CASAMANC	1			
	A	n/m	CFA	n/m	CFA
1.	Frais initiaux en Euro		5.240.000		32.695.000
2.	Personnel Européen				
2.1	Salaires en Europe 0.000	60	300.000		5.550.000
	Catégorie 2 à 250.000 <sub>0</sub> .000	13	1.170.000		3.960.000
	Cat. 3 à 235.000 <sub>5</sub>				
	Cat. 6 à 140.000 <sub>C</sub>				
	0.000	8	320.000		3.400.000
					1 400 000
2.2	Frais de mise en rou				1.400.000
	- personnes x 30				
	0.000		i kalenin		4.720.000
2.3	Frais de voyage A.R. Arnhem - Casa	80	800.000		14.500.000
	A.R. Arnhem - Casag				1.000.000
	A.R. Almen			:	800.000
2.4	Salaires au Sénégal			ì	2.000.000
	Catégorie l mois x 450.000	48	480.000		580.000
	J. 000 i				320.000
	Cat. 2 " x 46 <sub>03</sub> .000		80.000	i	1.436.000
	Cat. 3 x 3 0				1
	Cat. 5 " x 28			!	The sur
	Cat.				
	Cat. 6 " x 26				
	Cat. 90.000				800.000
	Cat.				1
	Cat. 7 " x 17, 1.500   Cat.	i	8.390.000		73.161.000

	DEVIS ESTIMATIF GERCA/ILACO 1964 et 1965	CONS	TRUCTION	CASIERS- PILOTES		SIERS- LOTES	PR D'AMI	OJET		TAILURE TENE	DROLOGIE C.M.	1 1 1 1 1	TOTAL
	PROJET du 31 juillet 1963  CASAMANCE MARITIME	MEI	DINA	DIEBA	2	TION ans iA-dieba	NIASS	A-GU			<b></b>		
		nonbrø/ mois	CFA	n/m CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	·	n/m	CFA	n/m	CFA
1.	Frais initiaux en Europe		100.000	inclus dans Médina				40	0.000				500.000
2.	Personnel Européen										1		
2.1	Salaires en Europe Catégorie 2 à 250.000 Schalk				2	500.000	1	25	0.000			3	750.000
	Cat. 3 à 235.000 Meesters	<u> </u>					1	23	5.000	1	235.000	2	470.000
	Cat. 6 à 140.000 (Asst. hydrologue						3	42	0.000	1	1	3	420.000
	(Topographe				!								
	(Asst. pédologue										1		
2.2	Frais de mise en route		30.000		5	150.000	14	42	0.000		p.m.	20	600.000
	- personnes x 30.000	1	30.0										
2.3	Frais de voyage					700	E12E		500				2.772.000
	A.R. Arnhem - Casamance First x 231.000	1 1			3,5	808.500		•		-			2.028.000
	A.R. Arnhem - Casamance Tu x 156.000				1		13	2.02	g, 000			1	
2.4	Salaires au Sénégal						5/1	2.25	0.000		1	1 1 1	2.250.000
	Catégorie l mois x 450.000 Spécialiste Delta Dienst et ILACO					(00.000)	1	1 1 (0	0.000	16	2.400.000	1	9.600.000
	Cat. 2 " x 400.000 Schalk				14	5.600.000	2	1.00	0.000	1 2	750.000	1	1.500.000
	Cat. 3 " x 375.000 Meesters		. 0					1 15	0.000	1			1.680.000
	Cat. 5 "x 280.000 Constructeur C.P.	6	1.680.000		1	2.520.000		1		!	1	1	2.520.000
	Cat. 5 " x Responsable C.P.				9	2.520.000	4	1.06	0.000	7	1.855.000		2.915.000
	Cat. 6 " x 265.000 Asst. hydrologue							1.06				1	1.060.000
	Cat. 6 " x Asst. pédologue		000		1			1.32		1	1	1	1.590.000
	Cat. 6 " x Topographe	1	265.000					1		1		1	2.040.000
	Cat. 7 " x (2 Asst.topogr.				1		12	2.04	0.000	1	1	1	1
	Cat. 7 " x 170.000 (1 " pédologue	1			1					1	5.240.000		32.695.000
	à reporter	1 1 2	2.075.000		1	9.578.500		15.80	1,500	1	5.240.000		

DEVIS ESTIMATIF GERCA/ILACO 1964 et 1965	CON	STRUCTION		SIERS- LOTES		ASIERS LOTES		ROJETS ENAGEMENT		DROLOGIE C.M.	1	OTAL
PROJET du 31 juillet 1963  CASAMANCE MARITIME	M	EDINA	D:	IEBA	2	ESTION ans INA-DIEBA	NIAS	SA-GUIDEL			1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	OTAL
	nombre	1	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA
Report		2.075.000	1		1 1 1	9.578.500		15.801.500	1	5.240.000		32.695.000
2.5. Frais de résidence  - jours x 5.000  - mois x 90.000	210	1.050.000			23	2.070.000	840 8	4.200.000 720.000	1	300.000 1.170.000		5.550.000 3.960.000
<ul><li>3. Personnel Sénégalais</li><li>3.1. Chef d'Equipe x 40.000</li></ul>	25	400.000		160.000	2/20	1.600.000	23	920.000	8	320.000		3.400.000
3.2. Contremaîtres x 20.000  3.3. Manoeuvres permanents		1.000.000		400.000		2.000.000	272	2.720.000		200 000		4.720.000
Mécanicien x 50.000 Chauffeurs x 20.000	250/4	10.000.000	120/4		1/20 2/20	1.000.000 800.000 2.000.000			80	800.000		14.500.000 1.000.000 800.000 2.000.000
Secrétaire comptable x 100.000  Lecteurs Hydrologie x 10.000  Dactylo x 80.000					1/20		10	320.000	48	480.000 80.000		580.000 320.000 1.436.000
Frais médicaux 5 % environ		570.000		213.000		370.000		203.000			1	
4 Matériel  A de la control d'Etudes					1				1			
4.1. Matériel d'Etudes  Couverture photo Niasa-Guidel			1		1			800.000			100 ma 100 000 100	800.000
à reporter		15.095.000		4.473.000		19.418.500		25.784.500		8.390.000		73.161.000

DEVIS ESTIMATIF GERCA/ILACO 1964 et 1965	CONS	STRUCTION	CAS PIL	SIERS- OTES		ASIERS- LOTES		ROJETS ENAGEMEN		DROLOGIE C. M.		TOTAL
PROJET du 31 juillet 1963	M	EDINA	DIE	ВА	G.	ESTION ans	NIASS	A-GUIDEL				IOIAL
CASAMANCE MARITIME			r	r	MEDI	NA-DIEBA						:
	nombre/ mois	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA
Report		15.095.000		4.473.000		19.418.500		25. 784. 500		8.390.000		73.161.000
4.2. Matériel hydrologique	1										1 1 1 1	1 2 5
Echelles									10	50.000	1 1	50.000
Echelles simples	1 1		1-1					Tunda - I	10	20.000		20.000
Mise en place	!								1	140.000	1 1	140.000
Treuil							1		5	400.000		400.000
Pluviomètres									1	100.000		100.000
Limnigraphe	:		1							50.000		50.000
Divers							1					
4.3. Matériel en location	1 1	200		35 000	1			300,000	1	25.000		375.000
Topographie	1 1	25.000		25.000	!		1	300.000 100.000		23.000		100.000
Pédologie	1 I				- !		1	100.000				100.000
Hydrologie	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							200.00				
4.4. Matériel de bureau							1 1 1	70,000				70.000
l Machine à écrire			1		!			70.000				30.000
Divers					1		1	30.000				
					1		1	2.500.000		300.000		2.800.000
5 Pédologie - Analyses												
à reporter		15.120.000	1	4.498.000	i	19.418.500;	12	28. 884. 500		9.515.000		77.436.000 :

DEVIS ESTIMATIF GERCA/ILACO 1964 et	: 1965	CONSTRUCTION		SIERS- LOTES		ASIERS- ILOTES		ROJETS ENAGEMENT		ROLOGIE . M.		TOTAL
PROJET du 31 juillet 1963 CASAMANCE MARITIME		MEDINA	D:	IEBA		GESTION 2 ans INA-DIEBA	NIAS	SSA-GUIDEL				
		mbre/ CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA
	Report	15.120.000		4.498.000		19.418.500		28.884.000	9.	.515.000		77.436.000
6 Construction des casiers-pilotes	1 1									1		
6.1. Equipement foncier  Matériaux Dalots		1.600.000		400.000								2.000,000
Dalots 5x  Abri - station de pompage	1	500.000					1					1.700.000
Pompes		1.700.000 50.000		50.000		1						100.000
Passerelles pour piétons Divers et petit matériel		100.000	1	50.000								150.000
6.2. Infrastructure			1									
7 Fonctionnement			1 1			800.000						800.000
Station depompage			1	1		200.000						200.000 500.000
Engrais, semences Divers						500.000					1 1 1 1	
8 Déplacements												1 000 000
8.1. Achat 1 Landrover	1							200.000				200.000
l Moteur hors bord	1							-50,000	13		-	
8.2. Fonctionnement  Landrover à 2000 km/mois x 40  Véhicule léger 1000 km/mois x 25	5	400.000 150.000	/4	320.000		3.200.000		1.60 <sub>0</sub> .000 75 <sub>0</sub> .000		.200.000 200.000 120.000 200.000		6.720.000 2.100.000 120.000 200.000
Canot à moteur  Vedette Gouvernement	1								1 1			02 724 000
	eporter	19.620.000	1	5.318.000		25.118.500		32.434.500	111	.235.000 ¦	i	93.726.000 i

	DEVIS ESTIMATIF GERCA/ILACO 1964 et 1965	CONSTRUCT	ION	CA PI	SIERS- LOTES		SIERS- LOTES		OJETS ENAGEMEN		DROLOGIE C.M.		TOTAL
	PROJET du 31 juillet 1963  CASAMANCE MARITIME	MEDINA		Di	IEBA	2	STION ans NA-DIEBA	NIAS	SA-GUIDEL				
		numbre CFA		/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA	n/m	CFA
	Report	19.620.0	00	2	5.318.000		25.118.500		32.434.500 1.000.000		11.235.000		93.726.000
9	Frais de bureau en Europe Avis des tiers		1	1 1 1 1					-1000.000		200000	1 1	200.000
10	Imprévus 10%	1.952.0	00	1	532.000		2.512.000		3.303.000		1.184.000		9.483.000
11	Honoraires (environ 20% des postes 2.1 et 2.4)	389.0	00	1 1 1 1			1.724.000		2.198.000		1.048.000		5.359.000
12	Etablissement des projets et des Cahiers des		1 1 1						14.903,500				14.903.500
	Charges	21.961.0	00 27	, 311.	5.850.000 000		29.354.500		53.839.000		14.067.000		125.071.500
		  ================================	====	:====	=========	!====	<u></u>	====	=========	=====	========	:====:	

	- 7
	1
	Bons
	bee
	Sec.
	-
	(1
	- 50
	$\alpha$
	-
	-
	-
	100

ETAIL DU 12				
			NIASSA	GUIDEL
2. Projet et Cahier des Charge	S			
2.1 Cahier des Charges				
12.1.1 Barrages 1,75%	24.000.000		420.000	
et digues	35.000.000			612.500
Ecluses et canaux 2,4%	81.000.000		1.944.000	
Drainage 2,4%	53.000.000			1.272.000
Dramage 2,4%	180.000.000 140.000.000		4.320.000	3.360.000
			6.684.000	5,244.500
12.2 Détail				
12.2.1 Barrages et digues				
0,5%	24.000.000		120,000	
	35.000.000			175.000
Ecluses et canaux 2%	81.000.000		1.620.000	
	53.000.000			1.060.000
			1.740.000	1.235.000
Prévisions Surveillance des Trav		G	8.424.000	6.479.500
Barrage, digues, canaux:	15	15	14.00	 03.500
Aménagements :	27	21	14.90	3.500
	42 78	35		

Cat. 5	
Frais initiaux de bure 200.000 200.000  Personnel Européen Catégorie 1 à 300.000 600.000 inclus dans Cat. 2 250.000 500.000 LEBAL  Cat. 3 235.000 Cat. 5 170.000 510.000 Cat. 5 170.000 510.000 Cat. 6 140.000 140.000  Frais de mise en rout - personnes x 30 270.000 1 36 Frais de voyage A.R. Paris - Casama 756.000 A.R. Paris - Casama 536.000 2 268  Salaires au Sénégal Catégorie 1 mois x 4 900.000 Cat. 3 " x 4 1.600.000 Cat. 3 " x 3 750.000 Cat. 5 " x 2 Cat. 5 " x 1.680.000 Cat. 5 " x 2 Cat. 6 " x 2 1.590.000	A
Personnel Européen           Catégorie 1 à 300.000         600.000         inclus dans LEBAL           Cat. 2         250.000         500.000         LEBAL           Cat. 3         235.000         2         476           Cat. 5         170.000         510.000         2         476           Cat. 5         170.000         510.000         1         36           Cat. 6         140.000         140.000         1         36           Frais de mise en rout - personnes x 30         270.000         1         36           A.R. Paris - Casama - Cas	
Catégorie 1 à 300.000 600.000 inclus dans Cat. 2 250.000 500.000 LEBAL  Cat. 3 235.000 Cat. 5 170.000 510.000 Cat. 5 170.000 510.000 Cat. 6 140.000 140.000  Frais de mise en rout - personnes x 30 270.000  Frais de voyage A.R. Paris - Casama 756.000 A.R. Paris - Casama 536.000  Salaires au Sénégal Catégorie 1 mois x 4 900.000 Cat. 2 " x 4 1.600.000 Cat. 3 " x 3 Cat. 3 " x 750.000 Cat. 5 " x 2 Cat. 6 " x 2 1.590.000	
Catégorie 1 à 300.000 600.000 inclus dans Cat. 2 250.000 500.000 LEBAL  Cat. 3 235.000  Cat. 5 170.000 510.000  Cat. 5 170.000 510.000  Cat. 6 140.000 140.000  Frais de mise en rout - personnes x 30 270.000  A.R. Paris - Casama 536.000  Salaires au Sénégal  Catégorie 1 mois x 4 900.000  Cat. 3 " x 4 1.600.000  Cat. 3 " x 3  Cat. 3 " x 750.000  Cat. 5 " x 2  Cat. 6 " x 2 1.590.000	
Cat. 2	
Cat. 3	
Cat. 5	0.00
Cat. 5	
Cat. 6 140.000 140.000  Frais de mise en rout - personnes x 30 270.000 1 30  Frais de voyage  A.R. Paris - Casama 756.000 1 1889  A.R. Paris - Casama 536.000 2 268  Salaires au Sénégal  Catégorie 1 mois x 4 900.000  Cat. 2 " x 4 1.600.000 2 2.400  Cat. 3 " x 3  Cat. 3 " x 750.000  Cat. 5 " x 2  Cat. 5 " x 1.680.000  Cat. 5 " x 2  Cat. 6 " x 2 1.590.000	
- personnes x 30 270.000   1 30  Frais de voyage	
A.R. Paris - Casama 756.000	0.00
A.R. Paris - Casama 536.000 2 268  Salaires au Sénégal  Catégorie 1 mois x 4 900.000  Cat. 2 " x 4 1.600.000 2 2.400  Cat. 3 " x 3 2 750.000  Cat. 5 " x 2  Cat. 5 " x 1.680.000  Cat. 6 " x 2 1.590.000	
A.R. Paris - Casami 536.000 2 268  Salaires au Sénégal  Catégorie 1 mois x 4 900.000  Cat. 2 " x 4 1.600.000 2 2.400  Cat. 3 " x 3 2 750.000  Cat. 5 " x 2  Cat. 5 " x 1.680.000  Cat. 6 " x 2 1.590.000	9.00
Salaires au Sénégal  Catégorie 1 mois x 4 900.000  Cat. 2 " x 4 1.600.000  Cat. 3 " x 3  Cat. 3 " x 750.000  Cat. 5 " x 2  Cat. 5 " x 1.680.000  Cat. 6 " x 2 1.590.000	8.00
Cat. 2 " x 4 1.600.000	
Cat. 3 " x 3 Cat. 3 " x 750.000 Cat. 5 " x 2 Cat. 5 " x 1.680.000 Cat. 5 " x Cat. 6 " x 21.590.000	
Cat. 3	0.00
Cat. 5 " x 2  Cat. 5 " x 2  Cat. 5 " x 1.680.000  Cat. 5 " x  Cat. 6 " x 21.590.000	0.00
Cat. 5 " x 1.680.000 Cat. 5 " x Cat. 6 " x 21.590.000	
Cat. 5 " x Cat. 6 " x 21.590.000	
Cat. 6 " x 2 1.590.000	
1.590.000	
Cat. 6 " x 1.590.000	
Cat. 7 " x 1 680.000	

	DEVIS ESTIMATIF GERCA/SCET 1964 et 1965		STRUCTION	RS- ES		GESTION		ASIERS- ILOTES	PR	OJETS D'A	AMENAGEMEN	NT HYI	DROLOGIE
	PROJET du 31 juillet 1963	1	LEBAL	COLON			A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	ULACOLON	T	LEBAL	DIQULACOL	ON	
	CASAMANCE CONTINENTALE	moi s	CFA	CFA	mois		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	7	1		mois CFA		CFA
3	Frais initiaux de bureau en Europe		100.000							200.000	200.0	00	E
	Personnel Européen  Catégorie 1 à 300.000  Cat. 2 250.000  Cat. 3 235.000  Cat. 5 170.000  Cat. 5 170.000	1	250.000		2	500.000			2 2 3	600.000 500.000 510.000 510.000	LEBAI		470.0
	Cat. 5 170.000 Cat. 6 140.000				1 1				1	140.000		1 1	
	Frais de mise en route - personnes x 30.000				2	60.000			9	270.000		1	30.
	Frais de voyage  A.R. Paris - Casamance First x 189.000  A.R. Paris - Casamance Tu x 134.000	1	134.000	}	2	378.000 536.000	1		4	756.000 536.000		1 2	189.0 268.0
	Salaires au Sénégal  Catégorie l mois x 450.000 Usciati  Cat. 2 " x 400.000 Jourdanne  Cat. 3 " x 375.000 T E P	2	800.000		10	4.000.000		2	2	900.000		2	2.400.0
	Cat. 3 " x Marty Cat. 5 " x 280.000 I.T.R. Cat. 5 " Le Gall	4	1.120.000 2	280.000			1 1 1 1 1 2	2		750.000			
	Cat. 5 " x Montanary Cat. 6 " x 265.000 Topographe				18	5.040.000	1	6	6	1.680.000		1 5 5 1 2 2	
	Cat. 6 x Hydrologue (Nowacki)  Cat. 7 " x 170.000 Topo-adjoint							4	6	1.590.000			
	à reporter	2	2.404.000	280.000	1	10.514.000	1		- 1	1.222.000		0	5.962.0

					<b>M</b>											
	DEVIS ESTIMATIF GERCA	A/SCET 1964 et 1965	CONS	STRUCTION	RS- res	C	GESTION		SIERS- LOTES	PROJETS D'AMENAGEMEN				NT HYDROLOGIE 64		
]	PROJET du 31 ju	illet 1963	LEBAL/Kaınkané		LACOLON	LEBA	LEBAL/Kounkané l		DIOULACOLON		LEBAL	DIOULACOLOR				
			mais	CFA m	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mai s	CFA	mais	CFA	mai s	CFA	
	CASAMANCE CONT	Report		2.404.000	280.000		0.514.000			1	11.222.000		200.000		5.962.000	
2.5	Frais de Résidence - jours à 5.000 - mois à 90.000		150	750.000 180.000		28	2.520.000			600 4	3.000.000 360.000	1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	270	1.350.000	
	Personnel africain Chefs d'équipes Contremaîtres	40.000 mois 20.000	10 25	400.000 500.000	80.000	1	360.000 1.760.000	1	720.000 480.000		200.000	3	120.000	1		
	Manoeuvres permanents  Manoeuvres occasionnels  Tractoriste  Secrétaire-Comptable	10.000 10.000 40.000 80.000	1	80.000		20	1.200.000 480.000 1.600.000		360.000		100.000		200.000			
	Dactylo Lecteurs Hydrologie Frais médicaux 5 %			49.000	8.000		270.000		78.000		35.000		16.000	300	2.400.000	
	Matériel  Matériel d'Etudes  Couverture photoáérienne  Restitution sommaire (car	au 1/10.000 DLC nevas)											400.000 100.000		8 8 8 9 9 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	
4.2.	Matériel Hydrologique		3	t t		1				1 0 0	1 1 1	1				
4.2.	Pluviomètres 8.00 Piézomètres 50.00 Echelles 5.00	00								B	1	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		5	40.000 250.000 50.000	
	Divers	à reporter	1 1	4.363.000	448.000	1	8.704.000	1 1	1.638.000	8	15.317.000	1 1	1.036.000	1 1	10.762.000	

DEVIS ESTIMATIF GERCA/SCET 1964 et 1965	CONSTRUCTION		ERS- OTES	C	ESTION		CASIERS- PILOTES		PROJETS D'AMENAGEMEN			HYDROLOGE 6	
PROJET du 31 juillet 1963	LEBA	L/Kounkané	LACOLON	LEB	AL/Kounkané	DIOULACOLON		LEBAL DIOU			JLACOLON	1	
			CFA	mais!	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mais	CFA
CASAMANCE CONTINENTALE	mais	CFA m		<u>i</u>				4					
Report		4.363.000	448.000		18.704.000		1.638.000	; ;	15.317.000		1.036.000		10.762.000
4.2.2. Mise en place				bri								20	200.000
20 appareils à 10.000						7.4	tales					1	
4.2.2. Equipement de bassin versant												1	100.000
Digue déversoir												5	100.000
Puits			1									1	
4.3. Matériel en location		100 000							200.000	1 .		2	50.000
25.000 / app		100.000							200.000	1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2	20.000
Hydrologie 10.000 / SFF	1									1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
4.4. Matériel agronomique et agricole, années	1					1				1			
4.4. Matériel agronom 1964 et 1965	!				300.000		150.000	1		1			
Engrais	į				200.000	1	50.000						
Semences	1				400.000	•	200.000					1 1	
	1				300.000	1						1	
Fonctionnement Tracteur	1			900h	540.000	1		1 1				1	1 1
Fonctionicine			1		200.000				50.000	1	50.000	1	
4.5. Matériel de bureau					200.000			1 1	50.000	0 0			
		450.000	200.000		150.000	1 1	50.000	8 8	900.000	1	700.000	1	
Analyses pédologiques et mécaniques	1			1			L		~				
	1	4.913.000	648.000	8 6	20.794.000	1	2.088.000	1 0	16.467.000	i	1.786.000		11.232.000
à reporter	•	· 1. /15.											

DEVIS ESTIMATIF GERCA/SCET 1964 et 1965	CON	STRUCTION	IERS- DTES	(	GESTION		ASIERS- LOTES	PR	OJETS D''	AMEI	NAGEMENT	HYI	OROLOGIE 64
PROJET du 31 juillet 1963	   	AL/Kounkané D	LACOLON	LEB	AL/Kounkané	DIO	ULACOLON	i V	LEBAL	DIO	ULACOLON	1	
			CFA	mais	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mais	CFA
CASMANCE CONTINENTALE	mais	CFA mais					2.088.000		16.467.000		1.786.000		11.232.000
Report		4.913.000	648.000		20.794.000		2.088.000		16,467.000		1.780.000		11.232.000
6 Construction de casiers-pilotes - Piquetage - Terrassement		400.000 4.448.500	350.000 1.715.000										
- Ouvrages et station pompage, canali- sations - Défrichement planage pépinières - Imprévus		5.875.000 4.548.000 1.527.500	1.250.000 1.600.000 491.000										
7. Infrastructure des casiers-pilotes 7.1 Infrastructure générale - véhicule tout terrain - Logement Chef de Secteur 30.000/m2 - Logement Adjoint - Hangar - Magasin - Bureau - Eau - Electricité - Clôture		1.000.000 3.000.000 1.000.000 500.000	300.000										
7.2 Infrastructure Agricole  1 Tracteur 45 cv équipé avec prise de force, compteur horaire, etc.  1 Train de culture mécanique avec charue, herse, cover-crop, remorque,	ar-	950.000		1	6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6							1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

D	EVIS ESTIMATIF GERCA/SCET 1964 et 1965	CONSTRUCTION	SIERS- LOTES	G	ESTION	CASIERS- PILOTES	PR	OJETS D'A	MENAGEMENT	HYDROLO	GE 64
	PROJET du 31 juillet 1963	LEBAL/Kankané	ULACOLON	LEB	AL/Kounkané	DIOULACOLON	!	LEBAL	DIOULACOLON	1	
	CASAMANCE CONTINENTALE	mois CFA m	s CFA	mais	CFA	mais CFA	mai s	CFA	mois CFA	mais CF	A
	Report	29.162.000	6.354.000		20.794.000	2.088.000	1 1 1	16.467.000	1.786.000	11.23	2.000
	<ul> <li>l Equipement de piétinage mécanique</li> <li>l Chaîne de culture attelée</li> </ul>	250.000	365.000				1 1 1				
	- Petit matériel	500.000	200.000				1				
	- Lot d'Engrais et Semences	300.000	100.000				1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				1 1 1 1
Dé	- Véhicules tous terrains mois x 2.000 km x 40	400.000	240.000		1.600.000	240.000	E : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	960.000		1.60	0.000
	- Véhicules légers mois x 2.000 km x 25	250.000	75.000		1.000.000	1.000.000		500.000		20	0.000
	- Liaisons aériennes Dakar-Ziguinchor- Kolda-Kounkané x 40.000	200.000	40.000	16	640.000		1 1 1 1 1	320.000			
Fı	rais de bureau  - Frais courants  - Rédaction du rapport définitif	100.000		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	400.000		8 8 1 8 1 8 8 8	200.000	200.000	1	0.000
Im	nprévus - 10% du total provisoire	3.106.000	737.000		2.463.000	333.000	t 0 1 0 1	1.825.000	179.000	1.34	3.000
	onoraires	434.000	56.000	1 6 1	1.908.000		1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1.890.000	8 8 8	1.09	5.000
Et	tablissement des projets et Cahiers des Charges						0 1 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	8			
1.	- Cahier des Charges - Barrages et digues 1,75 % sur 31 sur 16,5			1			0 1 0 0 0 0 0	542.500	288.750		
	à reporter	34.702.000	8.167.000	12	29.005.000	3.661.000	1	22. 704. 500	2.453.750	15.87	0.000

								 !		F						!	
DEVIS ES	TIMATIF GER	CA/SCET 196	4 et 1965	CON	STRUCTIO	N .	SIERS- LOTES	GESTION			CASIERS- PILOTES		OJETS D'A	MENA	GEMENT	HYDROLOGE	
Pl	ROJET du 31	juillet 1963		LEBAL/Kounkané DI			LACOLON	LEBAL/Koinkané		DIOULACOLON			LEBAL	DIOULACOLOR			
CAS	SAMANCE CO	NTINENTALE		mai s	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mais	CFA	mai s	CFA	mais	CFA	mais	CFA
			Report	13	34.702.00	0	8.167.000		29.005.000		3.661.000		22,704.500		2.453.750	1	15.870.000
	- Canaux	2,4 % sur 2											528.000		312.000		
	- Drains	1,35% sur l											141,750		189.000		
	- Défricheme	ent 0,4 % sur l										1	76.000		36.000		
	- Ouvrages	2,4 % sur 3 sur 2											847.200		504.000		
2.2. Détails								1									
	- Barrages e	et digues 0,5 %	dessus			1 1 1							155.000		82.500		
	- Canaux	2 %	idem ci- dessus			1 1 1		- 1		1			440.000		260.000		
	- Ouvrages	1 %	idem ci- dessus					1		1		1	353.200		210.000		
		TOTA	L	34	4.702.000	2. 869.	8.167.000	<del>i</del>	29.005.000		3.661.000		25.245.650	. 292. 9	4.047.250		15.870.000 15.870.000
		PREVI	ISIONS			5.000.				. 666.				720.0			21.000.000
						NGAG	EMENTS		120 (07 00			700	0 000 Franc	cs CF	`A		

TOTAL DES ENGAGEMENTS
TOTAL DES PREVISIONS INITIALES

120.697.900 arrondi à 120.700.000 Francs CFA 112.720.000 arrondi à 110.000.000 Francs CFA

